



## 15ème législature

<b>Question N° : 786</b>	De <b>M. François Cornut-Gentille</b> ( Les Républicains - Haute-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Armées</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Armées</b>
<b>Rubrique &gt; défense</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Équipements bilan 2016</b>	<b>Analyse &gt; Équipements bilan 2016.</b>
Question publiée au JO le : <b>29/08/2017</b> Réponse publiée au JO le : <b>12/12/2017</b> page : <b>6332</b> Date de signalement : <b>21/11/2017</b>		

### Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge Mme la ministre des armées sur les équipements de surveillance et de défense anti-aérienne. Il lui demande de préciser le nombre et le taux de disponibilité au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016, le coût en crédits de paiement du MCO pour l'année 2016 et l'âge moyen de chacun des équipements de surveillance et défense anti-aérienne à savoir les radars (SAT 3D ; TRS 22XX, TRS 2215, Ground Master, Ares, TRAC 2400, 23 CM, SATAM, PAR NG, Aladin NGD, Centaure, Graves) et les systèmes d'arme (Mistral, Mamba, PAAMS, Crotale NG) ainsi que les nouveaux équipements (radars et systèmes de défense anti-aérienne) entrés en service au cours de 2016.

### Texte de la réponse

La communication des données sur les équipements de surveillance et de défense anti-aérienne est soumise à des impératifs renforcés de confidentialité. Ces informations seront directement transmises à l'honorable parlementaire par courrier.